



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU VENDREDI 29 NOVEMBRE 2019**

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU SUD
Entre-Deux - Saint-Joseph - Saint-Philippe - Le Tampon

AFFAIRE N° 52-20191129

**VALIDATION DES ORIENTATIONS DU PROJET DE PLAN DE
DEPLACEMENT URBAIN DE LA CASUD ET LANCEMENT DU
PDU**

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-neuf du mois de novembre à neuf heures et quarante minutes, en application des articles L.2121-7, L.2121-8 et L. 5211-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), se sont réunis dans la salle des fêtes du 12^{ème} km sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Sud, légalement convoqués le 20 novembre 2019, sous la présidence de Monsieur André THIEN AH KOON (de l'affaire n° 01-20191129 à l'affaire n° 08-20191129, y compris la question diverse n° 01-20191129) ainsi que de celle de Monsieur Olivier RIVIERE (de l'affaire n° 09-20191129 à l'affaire n° 41-20191129 puis de l'affaire n° 43-20191129 à l'affaire n° 54-20191129) et de celle de Monsieur Bachil VALY (de l'affaire n° 42-20191129 à l'affaire n° 42-20191129).

NOTA :

Nombre de conseillers
en exercice : 48

Présents : 30
Absents représentés : 11
Absents : 07

ETAIENT PRESENTS

- Commune du Tampon -

André THIEN AH KOON (de l'affaire n° 01-20191129 à l'affaire n° 08-20191129, y compris la question diverse n° 01-20191129), Jacquet HOARAU, Bernard PAYET, Marie-Noëlle DEURVEILHER-PAYET, Jacqueline FRUTEAU-BOYER, Albert GASTRIN (de l'affaire n° 01-20191129 à l'affaire n° 46-20191129, y compris la question diverse n° 01-20191129), José PAYET, Monique BENARD-DESLAIS, José CLAIN, Mimose DIJOUX RIVIERE, Emmanuelle HOARAU, Anissa LOCATE, Laurence MONDON, Rito MOREL, François ROUSSETY (de l'affaire n° 01-20191129 à l'affaire n° 33-20191129, y compris la question diverse n° 01-20191129), Jessica SELLIER, Catherine TURPIN.

- Commune de Saint-Joseph -

Harry MUSSARD, Henri-Claude HUET, Axel VIENNE, Inelda BAUSSILLON, Gilberte GERARD, Christian LANDRY, Jean-Daniel LEBON, Marie-Andrée LEJOYEUX, Rose Andrée MUSSARD, Raymonde VIENNE, Henri-Claude YEBO.

Alin GUEZELLO.

- Commune de l'Entre-Deux -

Isabelle PARIS-GROSSET, Bachil VALY.

- Commune de Saint-Philippe -

Olivier RIVIERE, Clarita TURPIN.

REPRESENTES-PROCURATION

- Commune du Tampon -

André THIEN AH KOON (*représenté par Olivier RIVIERE, de l'affaire n° 09-20191129 à l'affaire n° 54-20191129*), Pierre ROBERT (*représenté par Jacqueline FRUTEAU-BOYER*), Denise BOUTET TSANG CHUN SZE (*représentée par Emmanuelle HOARAU*), Daniel MAUNIER (*représenté par Catherine TURPIN*), François ROUSSETY (*représenté par José PAYET, de l'affaire n° 34-20191129 à l'affaire n° 54-20191129*), Marcelin THELIS (*représenté par Rito MOREL*).

- Commune de Saint-Joseph -

Patrick LEBRETON (*représenté par Henri-Claude HUET*), Blanche Reine JAVELLE (*représentée par Rose Andrée MUSSARD*), Marie-Jo LEBON (*représentée par Marie-Andrée LEJOYEUX*), Harry-Claude MOREL (*représenté par Harry MUSSARD*).

- Commune de l'Entre-Deux -

André DUPREY (*représenté par Bachil VALY*).

ETAIENT ABSENTS

- Commune du Tampon -

Marie France RIVIERE, Albert GASTRIN (*de l'affaire n° 47-20191129 à l'affaire n° 54-20191129*).

Colette FONTAINE, Jean-Jacques VLODY.

- Commune de Saint-Joseph -

Harry MALET, Priscilla PAYET, François RIVIERE.

Les membres présents formant la majorité de ceux en exercice, la Présidente ouvre la séance. Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, l'Assemblée procède à la nomination du Secrétaire de séance. A l'unanimité, Madame Laurence MONDON a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

AFFAIRE N° 52-20191129**VALIDATION DES ORIENTATIONS DU PROJET DE PLAN DE DEPLACEMENT URBAIN
DE LA CASUD ET LANCEMENT DU PDU»**

Le Président rappelle à l'Assemblée que la CASUD a lancé une consultation ayant pour objet une « Mission d'assistance et d'accompagnement à l'élaboration du plan de déplacement urbain de la CASUD ».

La mission initiale de 2012 était décomposée en 4 phases :

- . Phase 1 = Diagnostic,
- . Phase 2 = Réalisation de 3 scénarii de propositions de PDU,
- . Phase 3 = Élaboration du projet définitif du PDU,
- . Phase 4 = Consultation, enquête publique.

Une mission complémentaire a été engagée en 2017 visant à une actualisation et une finalisation du Projet de PDU, ainsi que des documents Diagnostic et Scénarii.

Faisant suite aux différentes rencontres en ateliers thématiques, en comités techniques avec la CASUD, en bilatéral avec les communes de la CASUD, les trois premières phases ont été réalisées, et un projet de PDU est proposé.

Des ateliers thématiques ont été organisés en concertation avec les élus et les services techniques de chaque commune. Les groupes ont abordé les thèmes suivants :

- groupe 1 "Cohérence entre développement urbain et système de développement",
- groupe 2 "Modes doux et accessibilité PMR",
- groupe 3 "Transports collectifs et intermodalité",
- groupe 4 "Environnement et santé",
- groupe 5 "Circulation, voirie, stationnement et sécurité routière",
- groupe 6 "Transport/livraison de marchandises, tourisme, activité économique et animation des centre urbains" etc....

Lors de la mission initiale, le diagnostic du PDU a été présenté aux communes membres de la CASUD les 02 et 03 mai 2012. Des scénarii de propositions de plans de déplacements ont été élaborés par le bureau d'études au cours du deuxième semestre 2012, et les scénarii ont été validés lors d'un comité technique le 29 avril 2013.

En janvier 2014, le bureau d'études a rendu un rapport « projet », les fiches actions et l'annexe environnementale. En raison du contexte électoral, il a été convenu qu'il serait préférable de reporter les décisions sur les orientations à valider notamment pour le PDU.

Lors de la mission complémentaire, l'actualisation du dossier a conduit à l'organisation de réunions de travail avec les communes :

- le mercredi 2 mai 2018 avec les communes du Tampon et de Saint Joseph,
- le mercredi 13 juin 2018 avec la commune de l'Entre-Deux,
- le jeudi 14 juin 2018 avec la commune de Saint Joseph,
- le lundi 28 janvier 2019 avec la commune du Tampon,
- le lundi 4 mars 2019 avec les communes du Tampon, de Saint Joseph et de l'Entre-Deux,
- le mardi 5 mars 2019 avec la commune de Saint-Philippe,
- le mercredi 10 avril 2019 avec la commune du Tampon,
- le mercredi 31 juillet 2019 avec la commune du Tampon.

Suite à ces réunions, les communes ont fait part de leurs observations qui ont été intégrées au dossier du PDU (diagnostic et projet).

Par ailleurs, des échanges et rencontres ont été organisés avec les différents partenaires entre mai 2018 et juin 2019 (Région, Département, DEAL, SMTR, Syndicat Mixte d'Etudes et de Programmation du Grand SUD, NOVASUD...).

Enfin, un COPIL auquel a été invité l'ensemble des partenaires, a été organisé le vendredi 6 septembre 2019 afin de présenter le projet de PDU et ses différentes actions.

Le projet de PDU tel qu'il a été élaboré a pour objectif principal d'accélérer la transition vers de nouvelles pratiques de mobilité. Il s'agit de mettre en œuvre une politique globale de déplacement (développement des modes doux pour l'accès au transport [vélo, marche, pédibus...], une nouvelle politique de stationnement dans les centres urbains, de créer des parcs-Relais, de favoriser le développement du covoiturage...).

Un ensemble de 26 actions, réparties selon 8 objectifs, a ainsi été défini :

- 1) Développer la performance du réseau de transports urbains et son attractivité,
- 2) Repenser l'accès automobile aux centres urbains et les conditions de stationnement,
- 3) Renforcer l'intermodalité,
- 4) Définir un réseau hiérarchisé de voirie d'agglomération,
- 5) Développer les modes doux et l'accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR),
- 6) Organiser les transports de marchandise pour en améliorer l'efficacité et en réduire les impacts,
- 7) Assurer une meilleure prise en compte de la problématique des déplacements dans le développement urbain,
- 8) Viser une optimisation globale des coûts, une utilisation plus rationnelle des énergies et une réduction des nuisances de la circulation automobile.

Le projet de PDU de la CASUD vise par conséquent à :

1-améliorer de façon notable l'attractivité des transports non-captifs,

2-dissuader l'usage de la voiture dans les centres urbains et ainsi assurer un transfert modal optimum de la voiture vers les transports collectifs. L'objectif est d'inverser la tendance actuelle du « tout automobile » en ancrant les transports en commun et les modes doux comme de réels moyens de déplacement alternatifs.

Le projet de PDU traduit une politique volontariste d'organisation des déplacements sur l'agglomération conduisant aux actions définies dans les fiches actions fournies en annexe.

Il est donc proposé à l'Assemblée :

- d'approuver les orientations du projet de Plan de Déplacement Urbain 2020-2030 de la CASUD,
- d'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

Le Conseil est prié de bien vouloir en délibérer.

DECISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil,

Après en avoir délibéré, à la majorité des suffrages exprimés (1 contre : Mme Monique BENARD DESLAIS),

- . **approuve les orientations du projet de Plan de Déplacement Urbain 2020-2030 de la CASUD,**
- . **autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire,**
- . **informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de la Réunion dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.**

Abstention : 00

Contre : 01

Pour : 40

POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Président de la CASUD,



André THIEN AH KOON